Octobre 2026

Le Lyricantois

BULLETIN D'IN FORMATIONS MUNICIPALES N° 80



Chères Lyricantoises, chers Lyricantois

L'été 2026 restera sans doute gravé dans nos mémoires, marqué par les fortes chaleurs et les incendies qui ont touché notre territoire. Heureusement, **Larchant a été épargné.** Mais ces événements nous rappellent l'importance de nous préparer et de nous adapter aux défis des années à venir pour assurer **la protection de notre village et la préservation** de notre patrimoine forestier, qui constitue une richesse inestimable pour notre commune.

Tout d'abord, nous allons réviser notre **plan communal de sauvegarde (PCS),** dont l'élaboration, demandée par la préfecture en 2024, a abouti en 2025. Pour ce travail, nous allons constituer une **commission PCS,** chargée notamment de la mise à jour des mesures de prévention et d'intervention.

Nous allons également mettre à jour la plateforme REMOCRA, mise en place lors du précédent mandat. Cet outil collaboratif de gestion des risques, dédié au **Service départemental d'incendie et de secours (SDIS),** a été conçu pour simplifier, dématérialiser et automatiser les échanges avec les partenaires institutionnels. Il permet, entre autres, de localiser précisément les bornes-incendie ainsi que les réserves d'eau de la commune.

Enfin, nous allons nous rapprocher de **l'Office national des forêts (ONF),** avec qui nous avons une convention, pour localiser les sentiers forestiers qui pourraient être rouverts ou rénovés afin de faciliter l'accès des secours et d'améliorer la prévention des incendies.

Dans un autre domaine, il serait souhaitable que **chacun utilise les parkings récemment aménagés,** afin d'éviter les stationnements gênants et de préserver une circulation fluide dans nos rues. Il s'agit aussi de **respecter les autres et de préserver une bonne entente entre voisins.**

Prochainement, une campagne d'élagage sera lancée sur l'ensemble de la commune afin de dégager les branches et arbres qui empiètent sur le domaine public. À ce titre, nous prendrons contact avec les propriétaires concernés pour leur proposer les solutions adaptées. Nous allons également mettre en place une **obligation légale de débroussaillement (OLD)** en lien avec la défense incendie.

Dernier point : à vélo, les enfants sont particulièrement vulnérables. Un petit rappel des règles de circulation et de la signalisation peut contribuer à leur sécurité et à celle de tous les usagers. Nous comptons sur les parents pour les accompagner dans cet apprentissage.

Je vous souhaite une bonne lecture tout en restant à votre écoute.

Jean-Luc Grégoire
Maire de Larchant

LARCHANT VERT, LARCHANT PROPRE
Samedi 24 octobre
RDV au parking de la Sablonnière
à 9 h 30 - *Infos en page 3*

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont publiés sur le site : larchant.fr
Ils sont consultables sur les panneaux d'affichage (pendant deux mois) et en mairie sur rendez-vous.



Noël : les aînés à l'honneur

Comme chaque année, nous organisons un Noël pour nos aînés, leur offrant le choix entre un colis gourmand rempli de produits locaux et solidaires, ou un repas amical et joyeux au restaurant de la Dame Jouanne, le 12 décembre.
Vous avez 68 ans ou plus, inscrivez-vous en mairie dès réception de l'invitation. Votre réponse est attendue pour le 8 novembre au plus tard.
Les colis seront distribués à la mairie les 8 et 10 décembre. **K. B.**

Restez connectés

La mairie de Larchant communique régulièrement via Panneau Pocket, application gratuite sur Android et Apple, qui permet de recevoir sur votre smartphone les alertes et informations locales.
Un guide d'utilisation est disponible en PDF sur le site de Larchant et sur Panneau Pocket. En cas de difficulté, contactez la mairie par mail.
La boîte à idées : les propositions sont transmises aux commissions concernées. Leur examen pouvant prendre du temps, nous vous remercions de votre patience. **S. J.-D.**

Recensement de la population

Du 21 janvier au 20 février 2027, le recensement de la population sera organisé à Larchant. Le dernier a eu lieu en 2022.
Le recensement permet d'établir le nombre d'habitants officiel de chaque municipalité et d'obtenir des données sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.
Ses résultats déterminent la participation de l'État au budget des communes.
Vous serez prévenu par la mairie par courrier ou par la visite d'un agent recenseur. Vous pouvez également effectuer votre recensement en ligne avec les codes individuels fournis par l'agent recenseur. C'est simple et rapide.
Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, l'agent recenseur vous remettra les formulaires papier et conviendra avec vous d'un rendez-vous pour les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



Les questionnaires du recensement ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Ils sont réservés à l'Insee et serviront à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche.
Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

SIIS du Plateau 128 enfants, 6 classes



Pour l'année scolaire 2026-2027, le SIIS du Plateau accueille 128 élèves originaires des villages d'Amponville, Burcy, Fromont, Garentreville, Guercheville, Rumont et Larchant, dans ses 5 écoles. Parmi eux, **36 petits Lyricantois.**
Selon les effectifs et les objectifs pédagogiques, les élèves sont répartis dans les classes qui comptent entre 18 et 23 élèves : **Guercheville** accueille les petite et moyenne sections, dans la classe de madame Méru, et petite et grande sections dans la classe de madame Rolin.
Les élèves de CP et une partie des CE1 sont à **Rumont** avec madame Collignon. Madame Rossler enseigne à des élèves de CE1 et de CE2 à **Fromont,** tandis que monsieur Crette a une classe de CE2 et CM1 à **Amponville.** Enfin, 22 élèves sont scolarisés en CM1 (7 élèves) et CM2 (15 élèves) à **Larchant,** avec madame Domange.
M. G.

© V. Delamotte - Google Map - S.J.D. - V. Latrèche - M. Girardot







Repas du 13 juillet

Pour la Fête nationale, le village organisait, comme chaque année, son dîner le 13 juillet. Ce jour-là, malheureusement, des incendies dans le massif forestier de Fontainebleau menaçaient de se propager. Après quelques hésitations, il a été décidé de maintenir le repas et la musique pour les personnes présentes, avec malgré tout une pensée pour nos soldats du feu. Nous souhaitons que, l'année prochaine, cette fête réunisse l'ensemble du village dans la joie et la bonne humeur.
Le surplus du repas a été offert aux bénévoles et aux pompiers.

S.J.-D.

Opération « Larchant Vert, Larchant Propre »



La mairie de Larchant vous propose de participer à une opération citoyenne de ramassage des déchets le long des routes et sur les accotements. Une matinée pour agir ensemble en faveur de la propreté de notre commune et de notre environnement. Cette action permet également à Larchant de bénéficier d'une majoration des subventions du Parc naturel régional du Gâtinais.

La commune fournit gants, sacs et chasubles. Petits et grands sont les bienvenus, avec un adulte pour les plus jeunes. La matinée se terminera autour d'un verre de l'amitié !

M. G.

Rendez-vous
samedi 24 octobre, à 9 h 30
au parking de la salle Sablonnière.

Urbanisme

Pour tout projet de rénovation ou de construction, des règles s'appliquent…

Quelle que soit la nature des travaux à effectuer dans votre propriété,
VOUS DEVEZ DÉPOSER UNE DÉCLARATION préalable ou un permis de construire en mairie.

En cas de non-respect de la procédure, les travaux seront stoppés en attendant l'accord des autorités compétentes.
De même, la mise en place d'un échafaudage doit être assortie d'un arrêté municipal.
Cet arrêté ne pourra pas être délivré si la demande de travaux n'a pas été faite et son accord obtenu.

AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCORDÉE.
Ces démarches sont obligatoires et évitent toute régularisation parfois impossible à obtenir lors de la vente de votre bien.
N'hésitez pas à contacter la mairie ou à prendre un rendez-vous avec le service Urbanisme.
Possibilité de prendre rendez-vous auprès de la mairie avec l'architecte des bâtiments de France.

A.-M. F.

Massif de Fontainebleau
La forêt rouvre progressivement



Plus de 2000 hectares ont brûlé. Quatre Canadair, deux Dash, trois hélicoptères, 950 sapeurs-pompiers et militaires se sont mobilisés. 120 engins ont été utilisés, l'autoroute A6 a été coupée, quatre réserves biologiques ont été touchées. L'épisode de juillet et d'août restera comme l'un des plus graves que notre massif a connu. Il aura fallu 48 heures pour fixer le feu, et une mobilisation citoyenne exceptionnelle (1170 personnes en trois jours).

10 % du massif interdits d'accès

Depuis le 22 août, la forêt s'ouvre progressivement, en concertation avec l'État, l'Office national des forêts (ONF), l'Office français de la biodiversité (OFB), le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et les 22 communes concernées, dont Larchant. Environ 10 % du massif restent cependant interdits d'accès. Chaque fermeture résiduelle correspond à un risque spécifique clairement indiqué sur place par des panneaux, des barrières et des ganivelles.

La consigne reste simple : vérifier les zones accessibles avant de partir, respecter les barrières, ne jamais pénétrer dans les zones incendiées, ne pas faire de feu. Retrouvons notre forêt, respectons-la, protégeons-la.

Les secteurs fermés

L'accès à la forêt des Trois Pignons ainsi qu'à certaines zones de la forêt de Fontainebleau est interdit au public du 1er septembre 2026 au 1er septembre 2027 (voir cartes ci-contre).

S. A.









Pompiers et agriculteurs remplissent une piscine souple pour les hélicoptères bombardiers d'eau.



Le beffroi de l'église Saint-Mathurin.



Les deux campanistes de l'entreprise Gougeon qui ont descendu la cloche, entourés de Simon Allix et Jean-Luc Grégoire.

Rosalie-Arcène a quitté son perchoir

Le 3 juillet, près de 187 ans jour pour jour après sa refonte et avoir sonné son premier Do, Rosalie-Arcène a été délogée de son beffroi sous les yeux des Lyricantois. Une opération d'orfèvre : charpente fragilisée, anses fendues, il aura fallu deux journées aux spécialistes – des campanistes –, dont certains avaient déjà œuvré sur les cloches de Notre-Dame de Paris, pour faire descendre les 1226 kilos de bronze jusqu'au parvis. C'est la seule qui n'a pas été fondue pendant la Révolution, c'est une miraculée, rappelle Martine Dal'Secco, de l'Association culturelle de Larchant.

Le maire, Jean-Luc Grégoire, a profité de l'occasion pour rendre hommage à Michel Lepage, figure disparue de l'association, pour son engagement dans ce projet.

Rosalie-Arcène s'est envolée vers l'Autriche pour y retrouver une nouvelle jeunesse, avant de faire à nouveau résonner sa note au-dessus du village. Une première étape : vitraux, salle du trésor et sacristie suivront. **Simon Allix**



Une fois descendue, la cloche est transportée sur le Mecalac du maire, pour la déposer sur le parvis.



Descente de la cloche dans le beffroi. C'est un vrai travail de précision.



Une fois au sol, il faut encore sortir la cloche par la petite porte du beffroi, puis de l'église.



Discours de Jean-Luc Grégoire, entouré de l'équipe municipale, de Bernard Delamotte, de la Fondation du patrimoine, d'Aurélien Lepage et de Coralie Blondeau, du PNRG.

© Maylis Girardot-Simon Allix - S.J.-D.

Collecte de dons Notre-Dame de Larchant

Il aura fallu un géoradar pour le prouver dans la pierre. Les voûtes de l'église Saint-Mathurin de Larchant mesurent exactement 15 centimètres d'épaisseur. La même prouesse technique, au centimètre près, que celle de Notre-Dame de Paris. Une audace de construction qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le Gâtinais, ni à Sens ni à Chartres.

Ce n'est pas un hasard. De 1005 à la Révolution, le Chapitre de Notre-Dame est seigneur de Larchant. Les deux chantiers avancent en parallèle dès 1175, portés par le même atelier parisien : mur mince, voûtes sexpartites, mêmes profils de nervures. Le portail du Jugement dernier de Larchant est une version réduite de celui de la cathédrale, tandis que la clef de voûte du chœur, longtemps restée une énigme, s'est révélée être la réplique exacte de celle de l'abside de Notre-Dame.



La clef de voûte du chœur, réplique de celle de Notre-Dame de Paris.

FONDATION DU PATRIMOINE

Les deux édifices partagent aussi un même destin de violence, l'incendie de 2019 pour l'une, le pillage de 1567, l'incendie de 1568 et l'effondrement de 1675 pour l'autre. Aujourd'hui, une même science : les chercheurs et les artisans qui restaurent Notre-Dame sont, en partie, les mêmes qui œuvrent à Larchant.

Cette filiation, longtemps restée secrète, Larchant la fait désormais résonner au-delà de ses frontières.

Le concert du 11 octobre, qui a réuni le violoniste Antonin Stahly et le saxophoniste Antonio Raia sous les voûtes de Saint-Mathurin, n'était pas une simple soirée musicale : il marque le lancement officiel de la collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine, nouvelle étape dans la sauvegarde de notre église, et premier pas d'une nouvelle aventure pour sauver la « petite sœur » de Notre-Dame.

Simon Allix

Saint-Mathurin comme au XIII[e] siècle

Direction artistique digitale, motion design, expériences Web immersives, c'est la signature d'Aurélien Lepage, qui a mis son savoir-faire au service de notre église. Son application, présentée lors des Journées du patrimoine le 19 septembre, superpose une reconstruction virtuelle du décor du XIII[e] siècle aux ruines actuelles.

Le principe est simple. Dans l'église, un QR code permet d'accéder à l'expérience directement depuis son smartphone. Certains visiteurs ont pu tester le dispositif en portant un masque fourni sur place, pour une immersion complète.

L'écran révèle alors les anciennes fresques murales, les voûtes et les volumes originels, superposés en direct aux pierres bien réelles qu'on a sous les yeux.

Une manière inédite de voir combien notre église, aujourd'hui en partie en ruine, fut un jour un édifice aussi audacieux que lumineux, et de mesurer, par contraste, tout le chemin parcouru par sa restauration.

Simon Allix





Vue actuelle de l'église (à gauche), et reconstitution virtuelle avec l'application d'Aurélien Lepage (à droite).

À voir aussi sur le site d'Aurélien Lepage





L'école en fête

L'école maternelle a présenté un spectacle de danses et de chants sur le thème de la langue des signes, les CP ont également chanté et une expo-vente de leurs productions a eu lieu pour financer des projets.
De leur côté, les élèves du cycle 3 ont réalisé une exposition consacrée aux différents projets menés au cours de l'année, de la visite du Cyclop de Milly-la-Forêt au « carnet de Poilu ».
Les élèves de CM2 se sont vu remettre une récompense pour fêter la fin de leur scolarité en primaire.
Malgré la chaleur, parents et enfants ont apprécié les nombreux jeux organisés par le collectif des 7 lieux.

Les enseignants



Exposition du « carnet de Poilu », réalisé par les élèves.

Collège Blanche-de-Castille
Des élèves « passeurs de mémoire » récompensés

Au cours de l'année 2025-2026, une classe de 3e du collège de La Chapelle-la-Reine a participé au concours national de la Résistance et de la Déportation, menant tout au long de l'année un travail exigeant sous la conduite de leur professeure d'histoire-géographie et de la professeure-documentaliste.
Grâce à une pédagogie ambitieuse, enrichie par des visites à Drancy, à l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), au Mémorial de la déportation, ainsi que par des rencontres avec des témoins de l'histoire, tels que Ginette Kolinka, les élèves ont approfondi leurs connaissances tout en développant leur sens civique et leur esprit critique.
Leurs résultats sont remarquables : sur 141 participants, cinq élèves ont été récompensés au niveau départemental, remportant les quatre premières places ainsi qu'un prix spécial du jury. L'un d'eux a également été distingué au niveau académique.
Cette réussite témoigne de la qualité de l'enseignement dispensé au collège Blanche-de-Castille et de l'investissement de professeurs passionnés qui accompagnent les jeunes bien au-delà des programmes.
Une véritable chance pour les enfants de notre territoire.

Milène Girardot



Remise des diplômes du concours national de la Résistance et de la Déportation avec Mme Desmoutiez et Mme Milian.

© S. Allix - Aurélien Lepage - Collectif des 7 lieux - M. Girardot

Du sport, des projets et du patrimoine



Course à pied avec nos camarades du RPI.

La fin de l'année scolaire 2025-2026 a été marquée par de fortes chaleurs qui nous ont empêchés d'effectuer notre sortie au musée du Bourget. Néanmoins, nous avons pu participer au cross d'Ury où nous nous sommes rendus à vélo. Nous avons expérimenté un nouvel itinéraire et sommes passés par Villiers-sous-Grez. Les parents accompagnateurs ainsi que Stéphane et Joël ont permis que ce trajet se fasse dans de bonnes conditions et nous les en remercions. Nous avons retrouvé tous nos camarades du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI), les élèves d'Ury et d'Achères-la-Forêt, pour nous dépasser à la course à pied avant un pique-nique bien mérité.



Martine Dal'Secco nous apprend à regarder en l'air.

Tous Hanscène, dans la catégorie Initiatives école.
Bertille, Martine, Zoé, Loudwick, Anouk et la maîtresse sont très fiers de notre travail et de notre capacité à vivre ensemble.
L''année 2026-2027 a débuté par une animation pétanque, organisée par Sandie, du club de pétanque de Puiseaux. Nous avons expérimenté le tir et le pointage et touché du doigt les règles de base de ce jeu.



Initiation à la pétanque.



Remise du deuxième prix départemental à la préfecture de Melun pour la rédaction d'un « carnet de Poilu ».

Le 18 septembre, dans le cadre des Journées du patrimoine, Martine Dal' Secco nous a fait visiter l'église Saint-Mathurin. Elle nous a expliqué ce que sont les croisées d'ogives. Nous avons observé le plafond et constaté que ceux au-dessus du chœur, du transept et de la nef écroulée ne sont pas les mêmes. Nous avons imaginé quel pourrait être le prochain plafond. En voici quelques-uns (ci-dessous).

Anne Domange



Entraînement au disc-golf.

Nous sommes également allés au stade de Saint-Pierre-lès-Nemours pour y retrouver Bertille Delamotte et ses coéquipiers du club d'ultimate. Pour clôturer notre partenariat de l'année, Bertille nous avait organisé différentes activités mêlant lancers de disques, petits matchs et disc-golf. Le trajet en vélo s'est effectué uniquement par les chemins.
Nous avons également participé à deux concours dans l'année. Avec Martine Dal'Secco, nous avons rédigé un « carnet de Poilu ». Ce projet nous a occupés tout au long de l'année et notre travail a été récompensé par l'obtention du deuxième prix départemental, qui nous a été remis à la préfecture de Melun.
Le film *Toushanclasse,* réalisé par Zoé, Loudwick et Anouk a, quant à lui, récolté le premier prix du concours



Le Marais
Un été riche en découvertes

Réserve Naturelle MARAIS DE LARCHANT

À la Réserve naturelle régionale du Marais de Larchant, la période de nidification s'est poursuivie avec une année remarquable pour les oiseaux : 9 jeunes busards des roseaux, ainsi que des couples de canards chipeaux, de canards souchets et de fuligules milouins. La nidification du héron pourpré s'est précisée avec l'observation de jeunes oiseaux. Parmi les fauvettes des roselières, les chants de la locustelle luscinioïde, du phragmite des joncs, de la rousserolle verderolle et de la rousserolle turdoïde se sont fait entendre. Plus tard dans l'été, des cigognes noires ont été observées au repos, certainement de passage lors de leur migration. Ce sont également deux nouvelles espèces de papillons de jour qui ont été observées : la thècle du bouleau et l'Azuré du Trèfle, deux espèces rares en Île-de-France ! Envie de (re)découvrir le marais ? Inscrivez-vous à notre visite de fin d'année réservée aux Lyricantois,



pour explorer le marais sous son manteau hivernal, le 7 novembre au matin.

Stéphanie Varizat
Association de la Réserve naturelle du Marais de Larchant. Inscription : contact@maraisdelarchant.fr ou tél. : 06 30 39 67 92

Slow Fous de Larchant
Programme automnal

La fin du printemps fut riche en activités pour les Slow Fous de Larchant. Une cantine chili con et sin carne à La Grange le 5 juin, nous étions plus de cinquante, dehors, dans une ambiance pimentée, nous avons aussi chanté en rythme le 20 juin avec Anne de l'association Consonnances, puis nous avons tout appris sur le renard le 26 juin avec l'association pour la protection des animaux sauvages.



Pour l'automne, nous avons préparé, avec LVLN, une nouvelle balade à vélo, le 26 septembre, pour soutenir la piste cyclable Larchant-Nemours suivie d'une réunion publique le 10 octobre avec la participation d'élus de Larchant.
Deux cantines à la Grange, une indienne et une réunionnaise (nous continuons à vous faire voyager sans dépense carbone), une dictée recette de cuisine, avec quelques pièges, un autre atelier chant et peut-être un voyage cueillette d'olives en Sicile ou dans les Pouilles… et puis, bien sûr, l'huile d'olive (6e édition), le 12 décembre, toutes activités accessibles à tous bien sûr !

Carlo Pesso
Président des Slow Fous de Larchant

© A. Domange - ARNLM - A.-M. Cazilahc

AGENDA 2026-2027

OCTOBRE



- 10 oct. : concert Musique du monde *Trio Itinérances. Chostakovitch, Tchaikowski, Piazzola…*, salle Sablonnière, à 18 h, 10 euros. **(ACL)**
- 11 oct. : concert avec le violoniste Antonin Stahly et le saxophoniste Antonio Raia et lancement officiel de la collecte de dons avec la Fondation du patrimoine, à l'église Saint-Mathurin, à 18 h.
- Du 15 au 18 oct. : Journées nationales de l'architecture. *Visites guidées de l'église Saint-Mathurin, centrées sur l'architecture gothique.* **(ACL)**
- 24 oct. : Visite du Marais. Inscription obligatoire. **(ARNLM)**
- Du 28 au 31 oct. : La Bourse aux jouets, salle Sablonnière. **(LA)**
- 31 oct. : Halloween : *L'Atelier des chimères.* Réservation Ludothèque 20 places, salle Chatenoy, 14 h - 16 h. **(OJ)**

NOVEMBRE

- 7 nov. : Visite du Marais pour les Lyricantois. Inscription obligatoire. **(ARNLM)**
- 8 nov. : Rdv des figuristes, inscription au club, salle Sablonnière, 14 h - 21 h. **(OJ)**
- 22 nov. : Loto, salle Sablonnière. **(LA)**
- 29 nov. : Rdv des figuristes, inscription au club, salle Sablonnière, 14 h - 21 h. **(OJ)**

DÉCEMBRE

- 5 déc. : Téléthon, City stade de Larchant. **(LA)**
- 6 déc. : Concert Au temps de Proust - *Sonates XIXe et XXe siècles.* Au piano Pierre Bouyer, violon, Nicole Tamestit, salle Sablonnière, à 17 h. Entrée libre. Participation aux frais. **(ACL)**
- 13 déc. : Chants de Noël dans l'église, à 15 h. **(ACL)**
- 20 déc. : Rdv des figuristes, inscription au club, salle Sablonnière, 14 h - 21 h. **(OJ)**

JANVIER 2027

- 16 janv. : Visite du marais le matin. Inscription obligatoire. **(ARNLM)**

alarchant.fr
Ce site partage le calendrier des événements à venir à Larchant et ses environs. N'hésitez pas à les annoncer et/ou le consulter !
(créé par des Lyricantois)



Association L'Oiseau Jeu
Des jeux pour tous

L'Oiseau Jeu est une association nationale d'éducation populaire dédiée à la valorisation des cultures ludiques. Elle œuvre pour la reconnaissance du jeu via des expositions, publications et partenariats, tout en formant les professionnels et en créant des outils pour l'accessibilité des pratiques. En Île-de-France, elle accompagne les structures dans leurs projets (conseil, événements, création d'espaces). Sur le territoire du Gâtinais et à Larchant, elle rend le jeu accessible à tous, en ville comme en ruralité, grâce à une ludothèque de prêt pour particuliers et collectivités. Jouets, puzzles, jeux de société, malles d'animation et grands jeux en bois y sont disponibles pour le quotidien ou vos événements. L'association organise également des temps conviviaux et des initiations pour tous les âges, seuls, en famille ou entre amis. Les adhésions varient de 2 euros à 20 euros selon les ressources.



Eloïse Massé

Coordinatrice de l'association
Contact : coordination@loiseaujeu.org ou 06 51 14 64 33

Les Amis de Mathurin
Chevaux dans les prés...

Une carotte, un morceau de pain, une pomme... Quand on voit des chevaux dans un pré, l'envie de leur faire plaisir est naturelle. Pourtant, il ne faut jamais nourrir un cheval sans l'autorisation de son propriétaire. Pain, fruits, légumes, herbe coupée, épluchures ou restes de cuisine peuvent déséquilibrer son alimentation et provoquer des troubles digestifs parfois graves. De plus, certains chevaux peuvent suivre des régimes alimentaires spécifiques pour des raisons de santé.
Ne déposons pas non plus de déchets verts ou de compost dans les prés : certaines plantes ou certains aliments



peuvent être toxiques, même s'ils ne le sont pas pour nous.
Enfin, lors des promenades canines, ne laissons jamais nos chiens entrer dans les prés et courir après les chevaux : leur fuite peut provoquer panique, chute ou blessure. Merci à chacun de veiller à leur tranquillité et à leur bien-être.

Les Amis de Mathurin

Le Sillon-Théâtre
En scène pour une nouvelle saison !



En septembre, les ateliers de théâtre avec la Compagnie Le Sillon ont repris pour les enfants, adolescents et adultes. Il est encore temps de vous inscrire. N'hésitez pas à contacter Justine Mattioli au 06 61 60 91 28 ou à vous rendre sur le site du Sillon : compagnielesillon.fr

Justine Mattioli
Directrice artistique du Sillon

Comité de Défense, d'Action et de Sauvegarde de Larchant
Préserver le cadre de vie

Depuis plus de 20 ans, le CDASL a pour but de protéger le site de Larchant et son hameau de Bonnevault, d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de mettre en valeur ce site exceptionnel. Nous veillons ainsi à obtenir des pouvoirs publics toute amélioration pour la tranquillité et la sécurité des habitants en matière de circulation routière, de nuisances sonores et olfactives, de respect de l'environnement et du patrimoine.
Si vous souhaitez des renseignements ou nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par mail : cdasl.larchant@gmail.com ou au 06 83 32 50 09

Karine Jamoteau
Présidente du CDASL

© Oiseau Jeu - Le Sillon - S.J.-D. - ACL - Larchant Animation

Association culturelle de Larchant
L'église, la forêt, la mémoire...

À Larchant, deux patrimoines exceptionnels, l'église et la forêt, toutes deux menacées par les éléments naturels et la fureur des hommes. L'église, bâtie pour durer éternellement, n'a pas résisté à la violence. La forêt, qui semblait former un rempart immuable, est à son tour victime du réchauffement climatique et même de l'inconscience de quelques-uns.



Chasuble conservée dans la sacristie.

Si l'église peut survivre grâce aux efforts de la communauté, la restauration de la forêt sera plus complexe.

Mais le patrimoine, c'est aussi la mémoire des hommes qui nous ont précédés, comme les Poilus de la Grande Guerre, célébrés lors du concours organisé par le département. L'ACL a aidé les enfants de l'école à rédiger Un «Carnet de Poilu», comme l'aurait fait Alain Sainsard, ancêtre d'un des élèves.



L'association organise, entre autres, des promenades en forêt, dans le village, et organise des visites de l'église.

Et c'est aussi la musique. Le concert de gospel interprété par le chœur Massythi a fait revivre le chant des esclaves.

Entretenir et faire connaître le patrimoine, aussi bien bâti que naturel, voilà la mission de l'ACL. Promenades en forêt, visites du village, de l'église, ateliers, sont l'occasion de découvertes nouvelles.

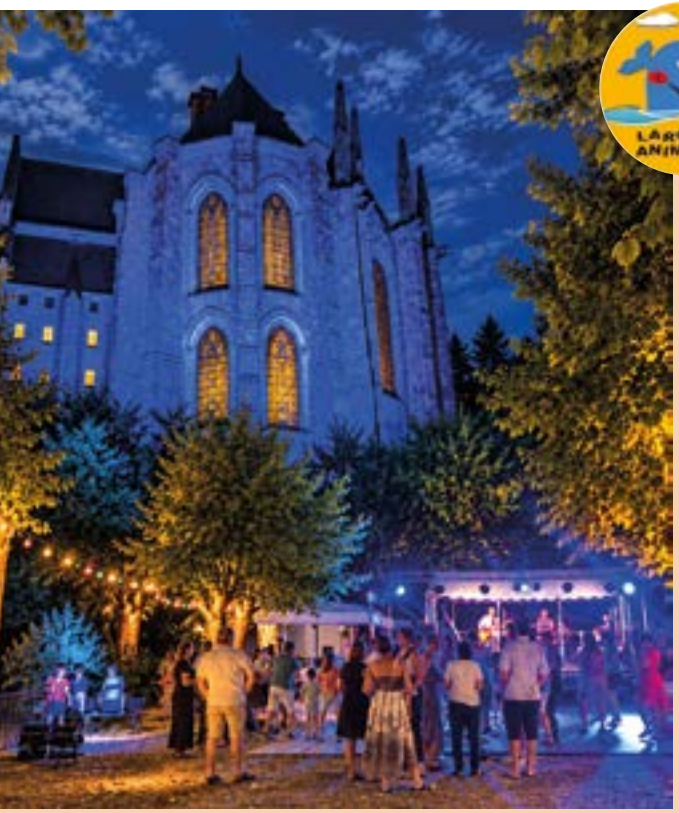
En octobre, nous organisons deux concerts et participons aux Journées nationales de l'architecture, le 17 octobre. Et, en décembre, il est prévu un événement pour les élèves et une soirée de chants de Noël dans l'église, suivie d'un récital.

Martine Dal'Secco
Présidente de l'ACL



Remise du prix pour la rédaction du «Carnet de Poilu.»

ASSOCIATION CULTURELLE LARCHANT



Larchant Animation
Un été mouvementé

Le 27 juin, nous étions nombreux à partager notre traditionnel pique-nique, un moment festif et chaleureux pour clôturer ensemble une belle année d'activités. Nous étions loin d'imaginer l'été qui nous attendait. Après la canicule sont venus les incendies, qui ont durement touché le massif de Fontainebleau. Si la forêt de la Commanderie a heureusement été épargnée par les flammes, elle reste fragile. C'est dans ce contexte que nous avons décidé, en concertation avec l'ONF, d'annuler le Triathlon de Larchant 2026. Une décision difficile mais responsable, car notre plus belle victoire sera toujours de préserver la forêt qui nous rassemble. Après cet été si particulier, quel plaisir de retrouver nos activités ! Vous avez sans doute reçu notre programme dans vos boîtes aux lettres.

Et bonne nouvelle : nous sommes heureux d'avoir pu organiser le Lyrican'Trail le 11 octobre. Une belle occasion de nous retrouver au cœur de notre forêt de la Commanderie !

L'équipe de Larchant Animation

BRICOLAGE - JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, bétonnière... ne peuvent être effectués que pendant les horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Le samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Le dimanche et les jours fériés : de 10 h à 12 h

STATIONNEMENT

De nouveaux parkings ont été réalisés.
À l'heure actuelle, sont à disposition des Lyricantois et des visiteurs : les parkings près de la salle Sablonnière, de la porte de Paris, de la porte de Chouard. N'hésitez pas à les utiliser, cela libérera certaines rues où la circulation est souvent difficile pour les véhicules professionnels.

FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Avec le déploiement de la fibre optique, l'ancien réseau de cuivre (utilisé pour le téléphone fixe et l'ADSL) va définitivement disparaître.
À Larchant, la fermeture de ce service interviendra au plus tard le 31 mai 2029.
Si vous n'êtes pas encore raccordé à la fibre, prévenez la mairie par mail.

Retrouvez les commerçants et artisans de Larchant sur le PanneauPocket et le site larchant.fr

Mairie

2, place Pasteur
77760 Larchant
Ouverte du lundi au samedi, de 10 h à 12 h
Tél. : 01 64 28 16 17
www.larchant.fr - **village@larchant.fr**

Agence postale communale
Ouverte du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
Tél. : 01 64 28 97 40

Église
Tél. : 01 64 24 30 21
Ouverte : Été, de 10 h à 17 h 30
Hiver, de 10 h à 16 h.
Affichage des messes sur la porte de l'église.

Cimetière
Du 1er mars au 30 sept. de 8 h à 19 h
Du 1er oct. au 29 février de 8 h à 17 h

École
Tél. : 01 84 74 53 60

Collège Blanche-de-Castille
La Chapelle-la-Reine
Tél. : 01 60 74 76 70

Pompiers : La Chapelle-la-Reine
Tél. : 01 60 74 53 00

Gendarmerie :
La Chapelle-la-Reine
Tél. : 01 64 24 30 47

ÉLAGAGE D'ARBRES SUR RUE PENSEZ À L'ENTRETIEN DE VOS PLANTATIONS



Il appartient à chaque propriétaire de veiller à ce que ses arbres et ses haies n'empiètent pas sur l'espace public et ne gênent ni la circulation des piétons, ni la visibilité, ni les réseaux aériens. Un entretien régulier permet de prévenir ces situations. Une taille préventive évite des interventions plus lourdes. Près des lignes électriques, des règles de sécurité s'imposent : en cas de doute, contactez le gestionnaire du réseau avant toute intervention.
Enedis (enedis.fr) – rubrique « Élagage et sécurité des lignes électriques ».

NOS AMIS LES BÊTES



Pour la sécurité de tous, il est fortement recommandé de tenir son chien en laisse lors des balades dans le village. Cela évitera qu'il poursuive les chats ou qu'il heurte un enfant, ou même un adulte.
De plus, la Poste demande aux propriétaires de chiens de prendre des mesures pour assurer la sécurité des facteurs et des factrices :

- Placer sa boîte aux lettres afin qu'elle soit accessible de l'extérieur : en entrée de propriété, côté rue, en bordure de voie et hors de portée du chien.
- Disposer d'une sonnette aux abords de la propriété permettant au facteur de vous avertir de sa présence et éviter son entrée dans votre propriété en cas de chien en liberté.
- Vérifier la bonne hauteur de votre portail et le bon entretien des clôtures pour que le chien ne s'échappe pas lors de son passage.
- Isoler son chien dans une pièce lorsque vous ouvrez la porte au facteur.

La Poste précise qu'en cas de morsure ou de risque, la distribution du courrier sera systématiquement interrompue à l'adresse concernée.

En cette rentrée, des nouvelles des sujets sur lesquels nous travaillons : la préservation des espèces protégées dans le cadre des travaux de la basilique, une participation active aux conseils municipaux, à toutes les commissions municipales et intercommunales, aux commissions du Parc du Gâtinais et au bureau du SIIS du Plateau. Nous sommes particulièrement vigilantes au fait que le Plan communal de sauvegarde soit rendu opérationnel le plus vite possible. Les évènements de cet été nous ont montré à quel point nous en avions besoin dans ce moment avéré de changement climatique. De nombreuses actions ont été proposées par les Lyricantois pour veiller à la protection de notre environnement, en particulier en cas de feu de forêt, nous les porterons avec force. Et nous n'oublions pas le suivi du projet de piste cyclable (des nouvelles après le 5 octobre).
Nous sommes toujours à votre écoute et vous rendrons compte de notre activité. Soyez certains que vous pouvez compter sur nous.
Anne-Marie Cazilhac, Maëlle Conan - Conseillères municipales

Le Lyricantois - Bulletin municipal n° 80 - OCTOBRE 2026 - Siège social : Mairie de Larchant, 2, place Pasteur - 77760 Larchant - Directeur de la publication : Jean-Luc Grégoire - Rédaction : Sophie Jarreau-Demange - Mise en page : Valérie Latrèche - Imprimerie : Vaillot (Nemours 77)

Photo de couverture : V. Latrèche